



**ADDENDUM AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°DNCMP/224/F/2015 POUR LA
FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL DE CONTROLE ET DE
SURVEILLANCE AUX IMMEUBLES VIRAGO ET EMMAÛS**

=====

Conformément aux dispositions de la clause 8 des Instructions aux Soumissionnaires du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) n° DNCMP/224/F/2015 relatif à la fourniture et installation du matériel de contrôle et de surveillance aux immeubles VIRAGO ET EMMAÛS, publié dans le journal LE RENOUVEAU le 24/08/2015, l'Office Burundais des Recettes (OBR) porte à la connaissance de tous les acquéreurs et les soumissionnaires intéressés, **un addendum** faisant partie intégrante dudit DAO.

Spécifications techniques

- Taille des miroirs: supérieur ou égal à 32 cm sur 24 cm (forme rectangulaire) ou **30 cm de rayon** (forme circulaire), au lieu de 3 cm mentionnés dans le DAO,

- La garantie technique pour les miroirs de recherche sous véhicules et les détecteurs de métaux portatifs est d'une année. Cette garantie est de type réparer ou remplacer. En cas de réparation, la durée ne doit pas excéder 60 jours calendaires à partir de la réception de la lettre de l'acheteur qui le demande. En cas de remplacement, la durée ne doit pas excéder 90 jours calendaires à partir de la réception de la lettre de l'acheteur qui le demande.

Pour permettre aux acquéreurs et les autres soumissionnaires intéressés de prendre en compte cet additif, la date limite de dépôt et d'ouverture des offres qui était prévue le 25/09/2015 est reportée **au 16/10/2015 à 10h 00 min**, à l'Immeuble VIRAGO COMPLEX.

NB: Les autres dispositions du Dossier d'Appel d'Offres qui ne sont pas touchées par le présent addendum restent inchangées.

Fait à Bujumbura le 01/10/2015

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS A L'OBR**

Emmanuel NDAYIZIGA